BOOKS

Olivier Bertrand, Ce que nous devons au latin, Paris, Éditions Garnier, 2017, 94 p. (Le Monde - Les petits guides de la langue française, 6)

Professeur des universités à l'École polytechnique (Université Paris Saclay) et à l'Université de Cergy-Pontoise où il enseigne la grammaire et l'histoire de la langue française, Olivier

Bertrand a eu l'excellente idée d'offrir aux lecteurs, avisés ou non, un intéressant volume portant sur le rôle et la place du latin dans le vocabulaire de la langue francaise.

Ce retour aux racines de la langue française s'explique par le besoin ressenti dans le milieu culturel français de partager des connaissances linguistiques avec le public français, désireux curieux et d'apprendre des détails sur l'histoire de sa langue

ainsi que sur celle de certains mots plus ou moins connus.

De dimensions réduites (94 pages), ce livre est le premier qu'Olivier Bertrand a publié chez Garnier dans la collection intitulée « Le Monde - Les petits guides de la langue française », auquel s'ajoutent d'autres titres parus ultérieurement : Histoire des mots français, Ces mots français venus d'ailleurs (2 tomes), Origine et histoire des mots français, ce qui témoigne de l'intérêt commun de

l'auteur et des lecteurs pour ce genre d'ouvrages de vulgarisation que l'on retrouve souvent dans les librairies francaise ou sur l'internet.

Cette introduction à l'héritage

lexical latin du français et aux emprunts faits ultérieurement au latin savant débute par une brève présentation de cet idiome néolatin (Le francais, langue romane), par laquelle Olivier Bertrand évoque les origines latines du français, en insistant sur le fait qu'en tant que langue romane, « le français est l'héritier des structures syntaxiques, morphologiques et phonétiques du latin [et...] l'aventure du français au cours des siècles reste

intrinsèquement liée à

ses origines latines » (p. 3)

Afin de mieux comprendre le processus évolutif du français, le diachroniste fournit des détails sur le contact linguistique gallo-roman (Du gaulois au latin) qui a eu comme résultat la disparition de la langue des Gaulois, explicable par le rôle essentiel du latin dans la société quotidienne. Il ne s'agit pas du tout du latin classique mais plutôt du latin tel que le parlaient les Romains arrivés dans le sud de la France.



À l'appui de son parcours diachronique, Olivier Bertrand reprend quelques idées de Michel Banniard et explique d'une façon très claire les différences qui existaient entre le latin classique et le latin vulgaire et dresse un schéma illustratif du passage du latin aux langues romanes. Il précise que, vu que l'évolution linguistique est lente, « il est difficile de dire quand ce latin parlé est devenu suffisamment distinct des autres formes de latin pour être considéré comme une langue à part. » (p. 6)

Dans la partie suivante, intitulée Un peu de grammaire (p. 8-12), l'auteur nous présente en quelques pages (où sont insérés parfois des encadrés et des tableaux) certaines caractéristiques évolutives du latin, suite à son implantation en Gaule.

En Syntaxe, nous assistons à un changement de place du verbe qui passe de la position finale en position médiale, à l'intérieur de l'énoncé. En Morphologie, nous pouvons constater une réduction de la flexion casuelle de six à deux cas (cas régime et cas sujet en ancien français) et, ensuite, à un; mais il existe des situations où la différence ne se fait pas seulement par la présence de désinences (-s marque du cas sujet : rois/roi) mais aussi par la forme (la première correspondant au cas sujet): sire/seignor, huem/home, suer/seror. Généralement, le verbe reste fidèle à la conjugaison latine, mis à part le futur et le conditionnel qui sont des forme synthétiques en français (cantare habeo > chanterai).

Quant à la phonétique, celle-ci s'avère plus complexe; cependant, nous pouvons suivre au cours des siècles les bouleversements et les changements qui ont eu lieu (flor > fleur, habere > avoir, legem > loi, regem > roi, tectum > toit, etc.).

Après ce passage en revue de quelques évolutions grammaticales et phonétiques, l'auteur tient à nous préciser que le but essentiel est de relever la spécificité du lexique d'origine latine (le fonds populaire, le fonds savant, latin chrétien ou latin médiéval) dont la présentation s'étend sur cinq chapitres qui « offrent un rapide panorama des formes latines attestées en français contemporain. » (p. 12)

Pour faciliter la lecture du livre et pour venir en aide à ses destinataires, Olivier Bertrand offre quelques définitions des concepts-clés (*Quelques repères terminologiques*), présents dans les pages du livre et sur lesquels portent les discussions (latin archaïque, latin classique, latin parlé, latin impérial, latin chrétien, latin médiéval, ancien français, moyen français, français préclassique, français classique, français moderne et français contemporain).

Une fois le cadre interprétatif établi, l'auteur nous informe, dans la section suivante, *Le latin parlé, source principale du lexique français* (p. 15-23) qu'en ce qui concerne la formation de la langue française, nous avons affaire à un processus de longue durée et que « la romanisation – et, de facto, la latinisation – n'a jamais été homogène sur l'ensemble du territoire » (p. 15), une particularité qui est illustrée sur la carte des langues de France au Moyen Âge.

Cette variation territoriale (les quatre principaux dialectes du domaine d'oïl sont le dialecte central, le picard, le normand et le bourguignon, auxquels s'ajoutent le gallo, le champenois, le poitevin, le franc-comtois, le lorrain et l'angevin et d'autres variantes proches

de ceux-ci: l'orléanais, bourbonnais, berrichon, wallon, saintongeais, etc.) sera expliquée dans les sous-chapitres De l'importance de la variation en ancien français (p. 17-19) et Les facteurs qui ont fait du françois la langue standard (p. 19) et la conclusion est que « les divers dialectes du domaine d'oïl ont été des variantes d'un même idiome et qu'une de ces variantes est devenue prédominante au cours du Moyen Âge. » (p. 19)

Dans la section suivante de ce chapitre (*Du latin parlé au protoroman, puis au français*), le linguiste français retrace la vie de quelques mots hérités du latin parlé qu'il rapporte en permanence au latin classique. Il souligne le fait que de nombreux mots communs présents en français proviennent du fonds ancien latin qui s'est soumis aux lois phonétiques (par exemple, lat. *caballus* 'vieille rosse' > fr. *cheval*, lat. *camera* > fr. *chambre*, lat. *campus* > *champ*, etc.).

Il précise qu'en latin il existait une sorte de paires synonymiques (synonymes approximatifs) dont les membres se sont transmis différemment (par voie populaire vs par voie savante): bellus > fr. beau vs lat. pulcher, bibere > fr. boire vs lat. potare, bucca > fr. bouche vs lat. os, jocus > fr. jeu vs ludus, nodellus > fr. noyau vs nucleus, etc. Par rapport aux mots latins savants ultérieurement entrés dans la langue, les mots de l'ainsi dénommé « fonds lexical populaire » ont continuellement évolué et « sont riches d'innovations, d'expressivité et acquièrent une autonomie propre. » (p. 22)

Dans la même lignée, Olivier Bertrand traite le fonds lexical latin classique dans le chapitre *Le latin classique et les sciences*. Il explique de façon appropriée le rôle essentiel joué par les clercs qui ont alternativement écrit en français et en latin classique, ce qui a eu une influence majeure pour la normalisation de la langue française.

Ainsi, nous assistons à une relatinisation à travers les emprunts lexicaux qui a contribué à l'enrichissement lexical qui se place sous le signe de deux constantes: « d'une part, se développent des doublets étymologiques (parfois appelés "doublets historiques") à partir d'un même étymon latin, d'autre part, au terme héréditaire employé dans le français dit "standard" (c'est-à-dire issu de l'ancien français) se superpose un terme provenant du latin classique, qui servira de base au développement d'un lexique scientifique. » (p. 26-27)

Afin de se faire comprendre par son destinataire, l'historien de la langue offre quelques exemples de doublets étymologiques (lat. *auscultare* > fr. *écouter/ausculter*, lat. *directum* > fr. *droit/direct*, lat. *liberare* > fr. *livrer/libérer*, lat. *pastorem* > fr. *pâtre/pasteur*, etc.) qui témoignent de cet état de choses qui a eu comme conséquence le développement sémantique.

Une démarche similaire est menée dans le sous-chapitre Le latin savant ou scientifique (p. 29-37) où sont discutés en détail quelques étymons latins sémantiquement apparentés: « le premier, issu du latin populaire, a conduit au terme héréditaire; le second provient du latin classique » (p. 29). Il s'agit des paires telles que « bibere : le verbe latin a produit en français boire (Xe siècle) et boisson (XIIe siècle) » et son correspondant « potare > potable (XIIIe siècle). On parle au Moyen Âge d'or potable (en alchimie) et plus largement - encore aujourd'hui - d'eau potable, et non buvable. » (p. 30); « navigare a donné nager (XIe siècle) et naviguer (XIVe siècle), ainsi que navigation (XIIIe). Navigateur est plus tardif (XVe

siècle) » et son homologue *natare* qui « a donné natation (XVI^e). » (p. 33)

Le chapitre suivant (Quid du latin chrétien) est affecté au latin chrétien (Le latin chrétien : de l'abbé au lavabo) et au latin médiéval (Le latin médiéval), les deux influençant d'une manière significative le français (p. 39-52). Après un intéressant périple sémantique (le cas du mot corruption), Olivier Bertrand explique quelques termes que nous devons au latin chrétien parmi lesquels: ablutions, dédicace, lavabo, libertin, litanie, passion, peccadille, pet-de-none, réfectoire, réfractaire, régulier, relaps, salut, suffrage. Quant au latin médiéval, celui-ci est considéré comme étant « un héritier à la fois d'un latin classique, dont il reprend la base, et surtout du latin chrétien dont on vient de brosser quelques traits à l'instant (en particulier pour la période de la toute fin de l'Antiquité). » (p. 47)

À la fin de cette section, l'auteur nous explique la constitution des Jours de la semaine et des mots de l'année: du latin populaire au latin chrétien (p. 48-52) qui ont connu une évolution intéressante au long des siècles, vu leur origine profane. Il s'agit de lundi < lat. pop. Lunis dies 'jour de la lune', mardi < lat. pop. Martis dies 'jour de Mars'... lat. pop. dies Saturni, lat. pop. dies Solis, les deux derniers étant remplacés en latin chrétien par *Sambati dies > samedi et *dies Dominicus > dimanche. Les noms des mois sont présentés de la même façon : janvier (XIIe siècle) < januarius, dérivé de Janus, dieu des porte et des passages, février (XIIe siècle) < febrarius, dérivé de februarius 'mois des purifications', mars (XIIe siècle) < martius, dérivé de Mars, dieu de la guerre... et la liste finit logiquement par décembre (XIIe siècle) < december, dérivé de decem 'dix', pour ce dixième mois de l'année calendaire romane. Nous pouvons donc observer que les jours et les mois « sont les héritiers d'une large culture antique dont nous ne mesurons que rarement au quotidien la valeur. » (p. 52)

Dans le chapitre *Le rôle des affixes latins en français* (p. 53-59), Olivier Bertrand s'attarde sur la formation des mots, plus précisément sur un moyen interne de formation de nouvelles unités lexicales, l'affixation, qui est un des processus caractéristiques de la langue française. Après des discussions portant sur la dérivation, pour une meilleure compréhension, il offre un exemple illustratif. Le mot *raison provient* du latin *rationem*, dont la première attestation date du Xe siècle en français.

À partir de cette base dérivative, se sont formés au cours des siècles, des mots tels que déraison, raisonner, déraisonner, raisonnable, raisonnement, raisonneur, arraisonner, irraisonné. Ces exemples sont complétés par deux tableaux contenant les préfixes et les suffixes les plus importants de la langue française (p. 54-56), dans lesquels sont enregistrés leur signification en latin et leurs descendants en français ainsi que des exemples pertinents (in- 'dans' inclure, infiltrer, insérer; -amentum '-ment' ornement, bâillement, tintement).

À la fin de cette partie, le linguiste parisien aborde quelques mots français et leur lien étymologique avec d'autres termes qui, de nous jours, n'est plus transparent: peinture et pintade 'poule peinte', pelouse et poil, bougre et bulgare. Dans le cas de la première paire lexicale, il s'agit en fait d'un emprunt fait au portugais où nous trouvons galinha pintada et, ensuite, pintada. Ce dernier mot, emprunté

au portugais, est entré en français au XVII^e siècle. Donc, *peinture* et *pintade* sont « de même origine mais sont entrés dans le lexique français par des chemins distincts. » (p. 57)

Dans le dernier chapitre (p. 61-81), Les expressions figées d'origine latine, Olivier Bertrand explique quelques expressions figées et sentences latines qui sont largement employées en français contemporain et qui se trouvent souvent dans les pages des ouvrages de vulgarisation. Celles-ci ont été extraites des sites internet de CNRTL et ATILF, deux références importantes de la lexicographie française. Parmi les unités phraséologiques retenues par l'auteur, nous mentionnons: a fortiori 'à plus forte raison', a posteriori 'après l'expérience', a priori 'd'après les données antérieures', addendum 'élément à ajouter', casus belli 'cas de guerre', ex libris 'faisant partie des livres de', in nuce 'en germe', intra muros (francisé intra-muros) 'dans les murs', terra incognita 'terre inconnue', etc.

À part celles-ci, l'auteur nous offre des Expressions plus ou moins littéraires entrées dans la mémoire collective (p. 75-77) qu'il commente (acta fabula est 'la pièce est jouée', carpe diem 'cueille le jour', fiat lux 'Que la lumière soit!', homo homini lupus 'l'homme est loup pour l'homme', Quo vadis? 'Où vas-tu?', Veni, vidi, vici 'Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu', etc.). L'auteur tire aussi des exemples des écrivains français (Rabelais, Marivaux, Chateaubriand) où le latin et son usage sont très perceptibles et, d'une certaine façon, justifiables. Cet appel aux latinismes est décrit dans les soussections intitulées Et le latin de cuisine? et Du latin in absentia, qui n'occupent pas une place importante dans l'économie du livre (p. 78-81).

En guise de conclusion (*Le latin, cœur du français*), Olivier Bertrand reprend les idées majeures de ce guide d'initiation à la connaissance de l'héritage lexical latin, en insistant sur les deux sources latines, la populaire et la savante, qui représentent « le socle lexical du latin. » Ce parcours essentiellement diachronique nous a convaincu que « le latin est bien présent dans la langue moderne et qu'il donne encore à celle-ci une large part de sa vitalité, de sa beauté et de son charme! » (p. 86)

Le *Glossaire* (p. 85-87), la *Bibliographie* (p. 89-91) et la *Table des matières* (p. 93-94) – qui se trouvent à la fin du volume – guident en permanence le lecteur, en lui offrant des clés de lecture pour accéder au vif du sujet traité.

Malgré les va-et-vient inhérents, repérés au sein du livre et en dépit de quelques inadvertances évolutives et/ou étymologiques qui peuvent passer inaperçues (par exemple, lat. potare > potable (p. 30) - peut-être du lat. potabilis; lat. nodellus > nœud (p. 33) - peut-être du lat. nodus: chef est un descendant direct du lat. caput et il ne s'agit pas d'une transmission savante, p. 35 - la première attestation de ce mot est l'année 881 sous la forme chieef; une distinction plus claire entre affixes latins hérités versus savants : ex- et retro-, par exemple, sont des préfixes savants, et -aire (< lat. arius) est un suffixe hérité), l'ouvrage a des mérites incontestables.

Bien que l'auteur ait réalisé un volume à dimensions réduites et à caractère vulgarisateur, nous avons remarqué l'organisation adéquate du contenu et le bon choix des exemples.

BOOKS

Nous avons eu devant nos yeux un guide linguistique bien élaboré, dans les pages duquel le professeur Olivier Bertrand a pleinement profité de son *savoirfaire* pour transmettre aux amoureux de la langue française des informations générales et pertinentes sur les influences

diverses et complexes du latin. Tout au long des siècles, le français a été à son tour un messager de la latinité, en enrichissant en permanence non seulement les vocabulaires des langues romanessœurs, mais aussi celles d'autres langues de l'Europe.

ADRIAN CHIRCU